

## **LETTRE OUVERTE A LA MUNICIPALITE D'ANIANE**

### **Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus**

ANIANE traverse une grosse crise politique dont nous n'avons pas à juger les tenants et les aboutissants. Cependant, il nous paraît important de rappeler à tous l'historique de la crèche et son projet : la crèche d'Aniane existe depuis 22 ans et fait partie intégrante de la vie d'ANIANE. En effet, plus de 35 familles de notre village bénéficient des services de cette « petite entreprise » qui embauche aujourd'hui pas moins de 11 salariés. Or, malgré ces chiffres non négligeables, à l'échelle d'Aniane, nous sommes contraints à chaque élection, de nous repositionner en tant qu'association rendant un service public. Nous remercions d'ailleurs tous les élus de toutes municipalités confondues, qui nous ont toujours soutenus-

Pour autant, nous avons tout de même le sentiment de ne pas faire partie d'une réflexion concrète sur la petite enfance, d'un projet porteur sur la nécessité d'un lieu d'accueil pour les jeunes enfants. A chaque nouvelle municipalité la directrice de la crèche, Madame Sylvie GIRAUD, est obligée de ré expliquer le projet. Or ce projet est aussi celui de la commune, qui doit faire des choix en matière de petite enfance : est-ce qu'il est judicieux, oui ou non, d'avoir une crèche à Aniane? Avec 22 ans d'existence et plus de 650 enfants qui ont bénéficié de cette structure, la réponse nous paraît évidente !

Et pourtant, nous avons l'impression, nous parents bénévoles assurant la gestion de cette petite entreprise, que la mairie actuelle subit le projet, davantage qu'elle ne l'accompagne et ne le soutient. Pour nombre d'entre vous, la crèche « coûte cher », et ne concerne que « peu de familles »; nous vous rappellerons simplement que nous assurons, par le biais de cette association, une mission qui relève au final d'un service public, pour un coût qui demeure relativement peu élevé au regard de ce que coûterait une crèche municipale ; (il est bon de rappeler que sur les 54 000 euros de subvention annuelle, la CAF de Montpellier en reverse 55% à la commune). De plus, le village s'agrandit, et nos listes d'attentes également. La capacité d'une commune à répondre aux besoins d'accueil en matière de petite enfance est une source d'attractivité et de dynamisme.

L'aboutissement du projet de la nouvelle crèche est la condition sine qua none pour que cette structure survive et puisse continuer de fonctionner ; les années passant, les aléas administratifs et le sentiment que nous sommes totalement tributaires de la bonne volonté des uns et des autres dans l'avancement des travaux, la remise en cause incessante de décisions validées antérieurement (jardins, volets, stationnement, aménagements...) mais surtout le désintéressement du maître d'œuvre sur la recherche de solutions et de financements supplémentaires que cela implique, nous laissent découragés et incrédules. Nous ne pouvons plus fonctionner comme cela!

Ne pas tenir compte de notre projet d'établissement dans sa globalité révèle une absence totale de reconnaissance pour le travail des bénévoles et des salariés, mais aussi et surtout une injustice pour les familles et leurs enfants.

Nous vous demandons donc de reconsidérer notre motivation et nos demandes pour cette nouvelle crèche, de manière à ce que la municipalité d'Aniane et la crèche avancent enfin aux yeux de tous dans le même sens, dans l'intérêt de toutes les familles (tous les parents) du village d'Aniane.

**Les parents bénévoles de la crèche associative  
LES PITCHOUNETS – 4 rue Saint Guilhem 34150 Aniane**